



# Ydes Force et Passion !

Informations Municipales

Février 2019

« Restons mobilisés, Restons Unis »

ÉDITO / Message de vœux du Maire

Mes Chers (es) compatriotes,

En ce début d'année, j'adresse mes vœux à chacune et à chacun d'entre vous pour que celle-ci soit signe de Bonheur, de Joies et surtout de Santé. Ces vœux sont, avant tout, signe de respect et de lien social envers chacune et chacun. C'est aussi un signe de solidarité envers celles et ceux qui souffrent de la maladie, de la solitude ou des difficultés du quotidien.

L'année qui vient de s'achever montre à quel point la population a besoin d'exprimer toutes ses difficultés. Elle exprime également la nécessité absolue d'être écoutée en ayant son mot à dire quand il s'agit de penser et de préparer son avenir. C'est le sens du mouvement que nous connaissons depuis novembre dernier. Nous devons, nous élus, écouter et comprendre avec respect les revendications légitimes. Nous devons relayer l'expression de cette crise sociale profonde de manière à contribuer positivement à l'évolution inéluctable de notre société. Néanmoins, nous ne devons pas accepter certains comportements qui portent atteinte aux biens et aux personnes garantes de notre république.

Plus d'écoute, plus de proximité, plus de solidarité et plus d'engagement quotidien, c'est le sens que nous voulons donner à l'action municipale afin de tendre vers une qualité de vie plus harmonieuse sur notre commune. Ydes a toujours donné l'exemple, alors continuons en restant mobilisés et en restant unis.

L'édito est un espace privilégié pour rappeler les actions principales conduites par votre municipalité au cours de l'année écoulée. Afin d'être le plus complet possible les travaux de voirie, l'entretien de bâtiments, la mise en accessibilité, les réalisations en faveur des plus jeunes, et pour les seniors seront développés dans les pages suivantes.

A Ydes, nous continuons à relever les défis malgré les difficultés de plus en plus nombreuses et auxquelles s'ajoutent les contraintes budgétaires.

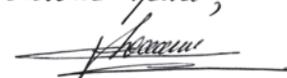
Ainsi, nous faisons valoir notre dynamisme : scolaire (Ecoles, Collège), périscolaire, équipements sportifs, gérontologiques (Unité Parkinson, Maison de retraite), Pôle prévention, Artisanat, Commerces, Industries et professions libérales. Le Pôle de solidarité départemental installé depuis peu dans les locaux de la Mairie apporte un service de proximité aux familles du bassin de vie. La Médiathèque et le Cyber Centre sont indispensables à la vie quotidienne. La vie associative est intense (plus de 40 associations). La Mairie reste bien le centre névralgique des services de proximité avec, notamment, la station biométrique pour les cartes d'identité et les passeports et les démarches constantes pour maintenir et renforcer les acteurs de santé.

Notre développement pour renforcer notre attractivité est constant, trop discret pour certains mais effectif, tel le début des travaux de viabilisation du nouveau Lotissement les Jaquilloux, telle l'installation de nouveaux artisans, telle la modernisation de la salle de Cinéma, telle l'ouverture d'une micro-crèche privée en partenariat avec la commune, tel notre partenariat étroit avec la Communauté de communes Sumène-Artense qui a permis d'apporter une solution pour réinstaller et dynamiser les activités de l'Atelier d'Insertion professionnelle YDEALIS, les nouveaux locaux sont situés sur la Zone d'Activité « Sud ».

Cette dynamique reconnue et enviée ne serait possible sans la collaboration et l'implication de tous nos Agents Communaux. Soyez assurés que nous ne nous contentons pas des acquis ! Au contraire, votre municipalité porte de nombreux projets pour lesquels les financements sont en cours d'obtention.

J'aurai le plaisir de vous présenter ces projets en avril dès que le budget sera voté.

Avec détermination avec « Force et Passion », votre Municipalité et tous les Services Municipaux œuvrent chaque jour pour qu'Ydes joue pleinement son rôle de Bourg Centre en renforçant son attractivité au sein de notre bassin de vie.

Voilà débuté l'année,  


# Agenda du Maire

## Juillet 2018

- Le 03 : Réunion projet jardins
- Le 05 : RDV avec Maître Jean-Luc BESSON, Notaire
- Le 06 : Conseil d'Administration Association des Maires du Cantal  
Départ retraite de Mme BRON, Directrice C.C.S.A.
- Le 13 : Commission d'Ouverture des Plis C.C.S.A.
- Le 14 : Cérémonie du 14 Juillet
- Le 20 : Commission d'Appel d'Offres C.C.S.A.  
Réunion préparatoire Forum des Associations
- Le 23 : RDV avec M. Daniel CHEVALEYRE, à Champs-sur-Tarentaine
- Le 24 : RDV Cabinet CROS, Expert Géomètre
- Le 26 : RDV avec RBA à Bort-les-Orgues  
Réunion SDEC à Champagnac
- Le 27 : Réunion à la Mairie de La Monselie

## Août 2018

- Le 20 : RDV avec RBA à Bort-les-Orgues
- Le 23 : RDV avec M. Bruno FAURE et M. Jean-Yves BONY
- Le 27 : Réunion avec la Communauté de Communes du Pays Gentiane à Riom-es-Montagnes
- Le 28 : RDV avec le nouveau Directeur de Menuiseries du Centre  
Réunion de chantier C.C.S.A.
- Le 29 : Souvenir Martine et Maurice TRIVIAUX
- Le 31 : Commission de Sécurité Micro-Crèche  
RDV avec M. FLORENT, du SCoT  
Réunion avec les entreprises (Lagnac)

## Septembre 2018

- Le 03 : RDV SCoT
- Le 05 : Point rentrée scolaire  
Réunion PEDT (Projet Educatif du Territoire)
- Le 07 : Réception Epareuse
- Le 08 : Forum des Associations
- Le 10 : Réunion CDCI à la Préfecture du Cantal  
Réunion SCoT à Mauriac
- Le 11 : Conseil d'Administration du Collège d'Ydes
- Le 13 : Accueil du nouveau Directeur de Menuiseries du Centre
- Le 14 : Négociation Contrat avec la C.A.F.
- Le 15 : Manifestation Sécurité par l'association « Nos Enfants envolés – Cantal »
- Le 17 : Commission Ouverture des Plis Accessibilité Gendarmerie, MSAP et Sanitaire Public  
RDV avec Mme le Maire de Bort-les-Orgues
- Le 18 : Recrutement communication C.C.S.A.  
Commission Permanente
- Le 19 : RDV avec RBA à Bort-les-Orgues
- Le 20 : RDV avec Familles Rurales du Cantal  
Réunion Bilan CLECT
- Le 21 : RDV Office Notarial BESSON pour signature bail Micro-crèche et terrain Rispal Ydes-Bourg  
Commission d'Appel d'Offres Accessibilité Gendarmerie, MSAP et Sanitaire Public  
Séance du Conseil Municipal
- Le 22 : Célébration mariage DUVAL/MAURIO
- Le 24 : Réunion présentation projet STEP Ydes-Bourg  
Célébration PACS
- Le 27 : Journée SCoT

## Octobre 2018

- Le 08 : Commission d'Appel d'Offres C.C.S.A.
- Le 12 : Commission des Travaux : présentation du projet d'aménagement Rues Frédéric Mistral et Pierre de la Justice
- Le 16 : Révision des numérations des rues  
Réunion Syndicat de Musique à Bort-les-Orgues
- Le 17 : Commission électorale

Le 18 : Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Cantal  
Conseil d'Administration de RBA à Bort-les-Orgues

Le 19 : Réunion DGD Préfecture du Cantal

Réception des travaux de voirie

Installation du nouveau C.M.J.

Le 20 : Comice Agricole à Saignes

Le 22 : Signature des marchés avec les entreprises pour l'aménagement du Cinéma

Le 24 : RDV avec l'entreprise SARETEC

Le 26 : Réunion lancement des travaux du Lotissement les Jaquilloux avec le Cabinet CROS

Réunion de présentation du projet d'aménagement des Rues Frédéric Mistral et Pierre de la Justice aux riverains

Le 27 : Remise des prix du Concours Fleurissement Communal

## Novembre 2018

Le 05 : RDV avec Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental du Cantal, à Aurillac

Le 06 : Conseil de Vie Sociale à l'EHPAD d'Ydes  
Conseil d'Ecole Groupe Scolaire La Fayette

Le 07 : Réunion avec les entreprises

Le 08 : Réunion avec Familles Rurales du Cantal et les Maires du Canton d'Ydes

Conseil d'Administration du Collège d'Ydes

Le 17 : Célébration mariage VAN DIJK / MATOS

Le 26 : Expertise écoles assainissement

RDV avec la Directrice du Centre Hospitalier de Mauriac

Le 27 : RDV avec M. GOUDIN, Agence Régionale de Santé

Le 28 : Réunion SYSTOM à Bort-les-Orgues  
Réunion au Pôle Prévention et Santé avec le Dr BLANQUET et le Dr PERAZZI

Le 30 : Réunion DETR à la Préfecture du Cantal

Réunion de présentation du Bassin d'orage par G2C

Environnement

## Décembre 2018

Le 1er: Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers d'Ydes

Le 03 : Comité Syndicale SCoT

Le 04 : RDV au Collège d'Ydes

Repas de fin d'année avec les personnes âgées

Commission des Finances C.C.S.A.

Réunion du Bureau C.C.S.A.

Le 06 : Réunion chantier Cinéma

Le 07 : Visite du Président du Conseil Départemental à Ydes

Séance du Conseil Municipal

Le 10 : Réunion des Maires de l'arrondissement de Mauriac sur la sécurité au Centre Socio-Culturel d'Ydes

Le 11 : RDV avec le Cabinet CROS Lotissement les Jaquilloux

RDV avec le Notaire BESSON

Réunion Habitat à la Mairie de Mauriac

Conseil Communautaire C.C.S.A. à Champs sur T/aïne

Le 14 : Conférence des Territoires -Conseil Départemental du Cantal

Le 15 : Réception Noces d'Or et de Diamant

Le 20 : Signature avenant convention location Unité Parkinson avec le CH Aurillac et Mauriac

Célébration PACS

Le 21 : Noël des enfants du Personnel Communal

**> Tous les Mardis matins : Communauté de Communes**

**> Un vendredi sur deux : Réunion avec les Adjoints**

**> Un Jeudi sur deux : Permanence du Maire**

**> Une fois par mois : Commission des Finances, Commission des Travaux**

**> Avant chaque séance de Conseil Municipal : réunion de la Commission Permanente**

## Point sur les travaux

### Rénovation du cinéma



Avant les travaux



Durant les travaux

Seul cinéma de la Communauté de communes Sumène-Artense, le CINEVOX fait actuellement l'objet de travaux de modernisation et de mise en accessibilité. La rénovation va notamment concerner l'isolation des plafonds, les revêtements muraux, la scène, la sonorisation et les fauteuils.

*Le coût de cette opération est de 305 000€ HT.*

### Nouveau lotissement : les Jacquilloux



La première tranche de travaux pour la construction du futur lotissement a débuté.

Ces premiers aménagements concernent : la voirie et les réseaux divers (eau, gaz, électricité..), les terrassements, l'éclairage public, le bassin de rétention, la défense incendie.

L'engazonnement est prévu pour septembre 2019.

### Aménagement des salles du Centre Proximité Séniors aux anciennes écoles de Larnac



La commune se dit très satisfaite des aménagements effectués grâce à la qualité et à la coordination des entreprises investies dans ces travaux réalisés sans maître d'œuvre.

Ces aménagements sont à destination du Services de Proximité Séniors qui accompagne les personnes

âgées seules à domicile. Il regroupe un certain nombre de services tels que le transport accompagné, des activités collectives de loisirs (gym douce, activités manuelles, jeux de société, de mémoire,...), des visites à domicile (Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas participer aux activités collectives).



### *Extension de l'hôtel d'entreprises Sumène Artense – Zone d'activité d'Ydes*



Cette réalisation est portée par la Communauté de communes Sumène-Artense (CCSA) en étroite collaboration avec la commune d'Ydes.

L'extension concerne la construction du module 4 (atelier bureau) d'une surface de 356 m<sup>2</sup>. Ce module accueillera, dans le courant du 1er trimestre 2019, l'atelier d'insertion Ydéalisis et son projet de création d'une blanchisserie. Le coût de cette opération s'élève à 438 000 €, cofinancé à 60 % par l'Europe à travers le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), l'État et la Région Auvergne – Rhône-Alpes.

L'atelier d'insertion était précédemment hébergé à l'ancienne pharmacie de la ville qui n'était plus adaptée, la commune n'ayant pas la possibilité de proposer dans un délai très court d'autres locaux un partenariat a donc vu le jour avec la CCSA pour la construction de ce bâtiment.

### *Clôture du Skate Park*

Une clôture périphérique a été installée en ce début d'année. La pose de cette clôture a été réalisée en régie par les services techniques de la ville.

### *Accessibilité Bâtiments Communaux*

#### **Gendarmerie**

Travaux réalisés : travaux extérieurs, modification de la voirie d'accès, pose de bordures, enrobé. Reste à réaliser : Main courante sur garde corps existant, Les travaux intérieurs en court : faux plafonds, électricité, ragréage de sol, carrelage.

#### **Sanitaires publics**

Travaux réalisés : travaux de démolition, anciennes ouvertures modifiées, dépose de pavés de verre, mise en place des aggro de remplacement, pose de la nouvelle porte, chappe

Reste à réaliser : pose de la charpente, électricité, plâtrerie, ragréage de sol, carrelage, finitions.

#### **Maison de services au public**

Travaux réalisés : modifications extérieures, remise en forme avant enrobé, porte d'entrée posée, revêtement extérieur en enrobé, reprise des canalisations sous dallage pour le sanitaire PMR, démolition du plafond restant, plâtrerie, électricité, sol souple, ragréage de sol, carrelage, finitions.

### *Aménagement de la rue Frédéric Mistral*

L'enfouissement a été réalisé pour les réseaux secs.

En ce qui concerne les réseaux humides le réseau séparatif sera créé, le réseau unitaire actuel sera conservé, si son état le permet, pour l'évacuation des eaux pluviales, sinon il sera refait à neuf.

Un réseau neuf sera créé pour les eaux usées qui reprendra les branchements existants. Deux tabourets de branchement seront posés en limite de propriété.

En ce qui concerne le réseau en eau potable le SIDRE doit préciser son état, cela représente 13 branchements.

Pour ce qui est de l'aménagement de surface, la structure de la chaussée sera refaite. Le principe actuel sera maintenu à savoir un espace partagé. Les sur largeurs seront traitées en enrobé à chaud préparés en centrale avec des granulats clairs pour marquer la différence.

Le début de ces travaux est prévu au printemps 2019 pour une durée de cinq mois. Le montant est estimé à 226 000 €.

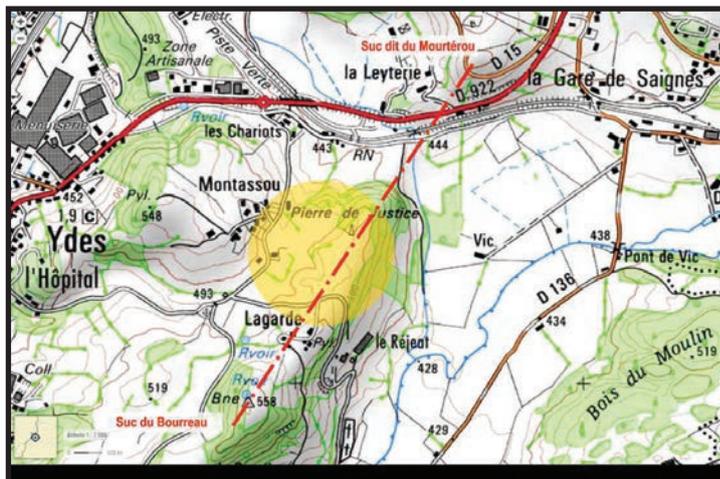
L'aménagement d'une zone de stationnement devrait aussi voir le jour. Son estimation s'élève à 15 000 €.

## La perspective suc de Mourtérou / suc du Bourreau

Maintenant que se trouve établi le triste usage du Suc des Fourches, nous faisons place à la tradition orale locale. Même si elle est fragile, elle vient, à l'évidence, à l'appui de ce que nous avons exposé dans notre précédent article concernant les fourches patibulaires.

Le Suc du Mourtérou se situe derrière La Layterie, sur la droite de la route qui va vers Champagnac. Avant la construction de cette route dans les années 30, et son élargissement entre 1975 et 1977, il y avait là, un gros rocher, très isolé.

**« Ce rocher était un lieu où les familles des suppliciés venaient pleurer leurs morts ».**



Effectivement, si ce n'est quelques arbres qui gênent aujourd'hui, on a une vue directe sur le site de la Pierre de la Justice et sur le monticule des fourches patibulaires. On peut supposer que ces familles, pour des raisons de discrétion évidentes, n'allaient pas se montrer sur le lieu du supplice.

« Voilà », ajoute Joël Peyry, à qui nous devons toutes ces informations, « ce que me racontait ma grand-mère ». Hélas, la construction de la route, puis son élargissement, ont eu raison du rocher.

Les trois illustrations jointes montrent l'extraordinaire perspective « en enfilade » que l'on a, encore aujourd'hui, à partir de la D 922.



**Profil altimétrique suivant l'axe Suc du Bourreau / La Leyterie**

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Haut Cantal Dordogne est un **document d'urbanisme mis en place à l'échelle de 4 Communautés de Communes** (Sumène-Artense, Pays Gentiane, Pays de Mauriac, Pays de Salers). Il permet de définir les grandes orientations d'aménagement de ce territoire à long terme (20 ans).

Avec l'implication de l'ensemble des élus de ce territoire et d'acteurs locaux nous pourrions écrire un **document d'urbanisme adapté au caractère rural et aux particularités de notre territoire**. Il nous aidera à **valoriser nos savoir-faire** et à imposer la reconnaissance de notre identité face aux directives nationales et européennes.

Une fois mis en place, il servira de référence pour les politiques d'urbanisme établis au niveau communal et intercommunal.

Les thématiques abordées sont par exemple : l'habitat, les services, le développement économique, le commerce, l'environnement, les équipements, les déplacements, le numérique, l'agriculture,...

Le SCoT contient 3 documents :

**Un rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le document d'orientation et d'objectifs (DOO).**

Plusieurs acteurs interviennent tout au long du processus d'élaboration et de gestion du SCoT.

- Le Syndicat Mixte du SCOT Haut-Cantal Dordogne
- Des bureaux d'études
- Les personnes publiques associées (Etat, Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, des chambres consulaires, des conseils départemental et régional)

- Les acteurs locaux (élus)
- La population

L'élaboration du SCoT s'inscrit dans une volonté de transparence et d'implication citoyenne. La concertation permet à la population de débattre et de s'exprimer sur un projet de territoire souhaitable. Plusieurs outils sont donc mis à votre disposition pour vous informer et vous impliquer. **Le registre de consultation**, mis à votre disposition au siège administratif du Syndicat Mixte du SCoT du Haut Cantal Dordogne et au siège de la Communauté de Communes Sumène Artense situé à Champs-sur-Tarentaine. Vous pouvez consulter les documents liés au SCoT sur place et noter vos commentaires, propositions, interrogations. Vos remarques seront prises en compte lors du bilan de la concertation, avant de finaliser la procédure de SCoT, afin de pouvoir apporter des modifications éventuelles au projet. Chaque année une **lettre SCoT** est éditée, elle est mise à disposition au siège du Syndicat mixte du SCoT, de chaque Intercommunalités et dans chaque commune du périmètre SCoT.

**Le site Internet du SCoT** met plusieurs outils à la disposition de tous pendant toute la durée d'élaboration des documents-cadre du SCoT et jusqu'à leur approbation.

Quand le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sera prêt, **des réunions publiques** seront organisées sur le territoire du SCoT pour recueillir l'avis du plus grand nombre. Les informations relatives à ces réunions vous seront communiquées par voie de presse et par le biais des supports de communication du Syndicat et des collectivités.

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le 04 octobre 2018, les Conseillers communautaires de la Communauté de communes Sumène Artense ont voté à l'unanimité l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur le territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme réglementaire qui, à l'échelle de la Communauté de communes, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement fixant en conséquence les règles générales d'utilisation des sols sur les 16 communes. Il permet d'avoir une vision prospective sur le développement du territoire dans les 10 à 15 prochaines années.

Le PLU :

- Détermine les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et de travaux sont instruits ;
- Fixe l'emplacement des futures zones constructibles, voiries et équipements publics ;
- Institue des protections par exemple pour les milieux naturels ou le patrimoine bâti.

Le PLUi permet d'harmoniser et de mettre en cohérence les différents projets communaux. Cela ne changera rien au niveau des démarches administratives, puisque les habitants d'Ydes continueront de déposer leurs demandes en mairie et le maire signera toujours les autorisations. L'instruction du droit des sols se fera selon la même procédure.

La concertation avec les habitants se déroule pendant toute la durée de l'élaboration du PLUi. La diffusion de l'information se fait au moyen de divers supports de communication : réunions de travail, mise en place d'expositions itinérantes selon l'avancement de la procédure, site internet. En fin de procédure, une enquête publique permettra de recueillir vos ultimes observations.

## Ça bouge au club « L'ÂGE D'OR »

Le club toujours en mouvement compte à ce jour **123 adhérents**.

Durant le dernier trimestre 2018, le club a proposé de **nombreuses activités et sorties** :

*Repas V.V.F. à Vendes, le 06 Septembre 2018.*



*Journée découverte de Maurs suivie d'une croisière sur le Lot avec repas à bord du bateau, le 13 Septembre 2018.*



*Journée en Limousin avec un bon restaurant puis cueillette de pomme l'après-midi, le 04 Octobre 2018.*

*Repas « Tête de Veau » à la salle des fêtes à Ydes qui a régalé un très grand nombre d'adhérents, le 06 Novembre 2018.*

### Et aussi :

- Concours de dictée ;
- Grande réussite pour le concours de belote et le thé dansant ;

Le calendrier des activités pour l'année 2019 est aussi étoffé, notamment un séjour d'une **semaine en Alsace « Obernai » fin juin**, sans oublier la **grande kermesse annuelle le dimanche 14 Avril 2019** qui rencontre chaque année un franc succès.

**Chaque jeudi**, les adhérents se retrouvent pour un après-midi convivial avec jeux de cartes et de société qui se terminent par un goûter.

Toutes personnes désirant rejoindre ce club peuvent prendre contact avec la Présidente, **Mme BROSSARD Jeannine**, au **04 71 68 08 66** ou **06 83 02 04 08**. Le meilleur accueil leur sera réservé.

## Les projets du CMJ avancent !



*Nos jeunes débordent d'enthousiasme et d'idées.  
Encourageons-les dans leur apprentissage de futurs citoyens !*

Les jeunes élus souhaitent la mise en place d'un labyrinthe végétal : les travaux ont démarré avec le traçage. Il sera installé le long de la piste verte, à la suite de l'aire de jeux des petits.

Après la mise en place de la table de ping-pong à côté du terrain de pétanque, le terrain multi-sports devrait voir le jour au cours de l'année 2019.



La nouvelle équipe a participé activement au Téléthon et prévoit une journée pour l'environnement, un bac pour récupérer les livres afin de les envoyer en Afrique, des râteliers à vélo au stade et une journée de fête.

### Une centaine de jeunes licenciés à l'École de Foot Sumène Artense

Pour cette saison, l'EFSA compte une centaine de jeunes, de -6 ans à -15 ans, encadrés par une vingtaine d'éducateurs.

Le bureau est composé de :

- Hervé VIGIER, Président,
- Sébastien GRÉGOIRE, Vice-Président,
  - Sonia VALLET, Trésorière,
  - Marie AGOSTINI, Secrétaire,
- Céline VERHAEGUE, Secrétaire Adjointe
- Cyril CHABRAT, Coordinateur sportif, Responsable technique formation,
  - Rémy VIALLE, Responsable technique école de foot.



U8/U9 au tournois de Murat



U10/U11 et U12/U13 au tournois de Blavozy

### Évènements de l'école de Foot 2018-2019

**23 février 2019**

Quine à Ydes

**9 mars 2019**

Soirée moules frites à Champs-sur-Tarentaine

**06 avril 2019**

Tournois U10-U11/U12-U13 à Ydes

**13 avril 2019**

Tournois U6-U7/U8-U9 à Ydes

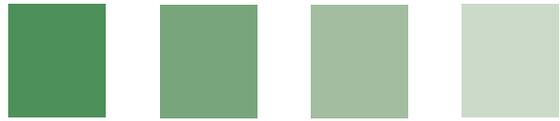
**14 août 2019**

Fête de la culture « Soirée concert » à Ydes



*Sous réserve de modifications*

## Les fêtes de fin d'année



**Samedi 15 Décembre 2018**

Résultats du Téléthon 2018.  
6 130.21 € récoltés !!!

**Samedi 15 Décembre 2018**

**Noces de Diamant de mariage** pour M. et Mme  
Marc GENESTE, M. et Mme Alphonse QUEUILLE

**Noces d'Or de mariage** pour M. et Mme Edmond  
LUC, M. et Mme Raoul MONTEIL, M. et Mme  
Roger MUSCAT, M. et Mme Yves PLANCHAT, M.  
et Mme Michel RAGNET,  
M. et Mme Libert SENTIS



**Mercredi 04 Décembre 2018**

Repas des personnes âgées



**Vendredi 21 Décembre 2018**

Noël des enfants du Personnel  
Communal



## Infos Mairie : État Civil

### DÉCÈS :

#### Personnes domiciliées à Ydes / à l'extérieur :

- Claudine LADET épouse REFOUVELET, domiciliée 6 Impasse des Plaines, décédée le 27 Août 2018 à Aurillac
  - Christiane RISSER épouse ALBESSARD, domiciliée 30 Ydes-Bourg, décédée le 14 Septembre 2018 à Ydes
  - Christophe CHARLANNE, domicilié 321 Rue des Nadauds à Bort-les-Orgues, décédé le 20 Septembre 2018 à Ydes
  - Florentina PENA veuve BLANCHET, domiciliée 3 Impasse Martial Lapeyre, décédée le 29 Octobre 2018 à Mauriac
  - Josette JAULIAC épouse GALEYRAND, domiciliée à Fleurac, décédée le 06 Novembre 2018 à Ydes
  - Guy PARROT, domicilié 34 avenue Martial Lapeyre, décédé le 29 décembre 2018 à Bort-les-Orgues
  - Alice DUMAS veuve ANTELME, domiciliée 7 rue du 8 mai, décédé le 23 Janvier 2019 à Ydes.
  - Marie-Thérèse BENEDIT épouse BERNARD, domiciliée à Fleurac, décédée le 26 Janvier 2019 à Aurillac.
  - Philippe TISSANDIER, domicilié 20 rue du 11 novembre, décédé le 26 Janvier 2019 à Ydes.
  - Marie-Françoise PAUPARD épouse TISSIER, domiciliée 25 rue Marmontel, décédée le 11 Février 2019 à Ydes
- Sincères condoléances aux familles éprouvées
- #### Résidents de la Résidence La Sumène/Unité Parkinson :
- Jacqueline DATHIE veuve RIBOURG, décédée le 10 Août 2018 à

### Mauriac

- Juliette TALIER veuve BRIGE, décédée le 23 Août 2018 à Ydes
- Alain COUSTEIX, décédé le 03 Septembre 2018 à Ydes
- Denise ROCH veuve KERVINIO, décédée le 07 Septembre 2018 à Ydes
- Andrée SERVOL épouse COUSTEIX, décédée le 08 Octobre 2018 à Ydes
- Joseph BARBET, décédé le 19 Octobre 2018 à Ydes
- Anne BROUZES veuve AMBLARD, décédée le 23 Décembre 2018 à Ydes
- Pierre Eugène DEGRENON, décédé le 29 Décembre 2018 à Ydes
- Marguerite CHAPPE épouse TIXIER, décédée le 31 janvier 2019 à Ydes

Sincères condoléances aux familles éprouvées

### NAISSANCES :

- Nolan GANDEBOEUF, né le 15 Août 2018
  - Maëlys AUGÉY, née le 26 Septembre 2018
  - Dixon MATIGNON, né le 23 Octobre 2018
- Félicitations aux heureux parents

### MARIAGES :

- Sophie DUVAL et Jérémy MAURIO, le 22 Septembre 2018
  - Mélanie VAN DIJK et Christophe MATOS, le 17 Novembre 2018
- Tous nos vœux de bonheur aux mariés

## Ça se passera à Ydes

### Au Centre Socio-Culturel :

- Samedi 23 Février 2019 : Quine de l'École de Foot Sumène Artense
- Dimanche 24 Février 2019 : Thé dansant du Club Générations Mouvement d'Ydes
- Dimanche 03 Mars 2019 : Concours de Belote des anciens Sapeurs-Pompiers d'Ydes
- Samedi 16 Mars 2019 : Z'Danse, démonstration de danse et soirée dansante
- Samedi 23 Mars 2019 : Quine de l'Entente Sportive Vebret/Ydes
- Samedi 30 Mars 2019 : Spectacle en 2 parties organisé par Le Bastringue : sketches et pièce « J'y crois pas » de Noël PIERCY
- Samedi 06 Avril 2019 : Quine de l'Association des Parents d'Elèves du Collège Georges Brassens
- Mardi 09 Avril 2019 : Collecte de Sang
- Vendredi 07, Samedi 08 et Dimanche 09 Juin 2019 : Représentation théâtrale du cours de M. Roger VERMONT
- Samedi 15 Juin 2019 : Gala de Z'Danse
- Vendredi 28 Juin 2019 : Fête des Ecoles
- Samedi 29 Juin 2019 : Représentation théâtrale «La Guerre Picrocholine» par les Tréteaux du Plateau
- Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 Juillet 2019 : Exposition pour les 10 ans de l'association «Aux couleurs du temps», 150 toiles seront exposées et 40 peintres sont attendus. Invités d'honneur : André Fialip, Jean Lacalmontie, Elisabeth Dumont Renard et Martine Perry.
- Mardi 23 Juillet 2019 : Collecte de Sang

**Stade des Plaines :** Samedi 06, 13 et 27 Avril 2019, 13 Juillet : Tournois de l'Ecole de Foot Sumène Artense

**Fanostre :** Samedi 08 et Dimanche 09 Juin 2019 : Fête Patronale du Comité des Fêtes de Fanostre

**Elections Européennes :** Dimanche 26 Mai 2019

### Allée des Templiers :

- Samedi 06 et Dimanche 07 Juillet 2019 : Fête Patronale d'Ydes-Centre
- Dimanche 14 Juillet 2019 : Repas dansant et feu d'artifice des Sapeurs-Pompiers d'Ydes

**Si vous souhaitez connaître les manifestations suivantes,  
vous pouvez d'ores-et-déjà vous rendre sur le site internet [www.ydes.fr](http://www.ydes.fr)**

## Depuis le 1er Janvier 2018, les ramassages des encombrants et des déchets verts sont payants.

Pour les personnes qui souhaitent profiter de ce service, il leur sera demandé le versement d'une redevance annuelle fixée à 30 €.

Les personnes de plus de 80 ans bénéficieront de la gratuité du service.

Par ailleurs, une tarification pour volume important est mise en place, à savoir 50 € pour camion complet et 30 € pour un demi camion.

Un règlement municipal est disponible en Mairie.

**ENCOMBRANTS** : ils doivent être impérativement triés en trois catégories (bois, ferraille, divers).

Dates de ramassage : Jeudis 24 Janvier, 21 Février, 21 Mars, 25 Avril, 23 Mai, 27 Juin, 25 Juillet, 22 Août, 26 Septembre, 24 Octobre et 28 Novembre 2019.

**DECHETS VERTS** : ils doivent être attachés en fagots et l'herbe doit être stockée dans des sacs non attachés.

Dates de ramassage : 02 et 23 Avril, 14 Mai, 04 et 25 Juin, 16 Juillet, 06 et 27 Août, 17 Septembre, 08 et 22 Octobre, 12 Novembre 2019

Brûlage des déchets – Rappel : Il est interdit de procéder au brûlage des déchets - Article 84 du règlement sanitaire départemental (RDS)

### POINTS PROPRES :

Rue de la Mine (devant la Salle de Tennis couvert) et Place des Tilleuls (derrière la Mairie).

Lieux-dits : Ancienne Gare de Lagnac, Fanostre, Trancis, Fleurac et Ydes-Bourg

**ORDURES MENAGERES** : Ydes-Centre – Fanostre – Lagnac : tous les Mardis matins

Les villages : tous les Mercredis matins

***Préservez l'environnement, utilisez les Points Verts et la déchetterie, pas la nature !***

***Respectez l'environnement des Points Verts.***

***Il est interdit de déposer des débris au pied des containers.***

*Pour des raisons techniques, ce bulletin municipal n'a pas pu être distribué en Janvier 2019. Nous vous prions de nous en excuser.*

### A VOTRE ÉCOUTE

Permanence en Mairie : Une permanence est assurée les jeudis tous les 15 jours (sauf jours fériés) de 17h00 à 19h00 par le Maire.  
Les permanences sont confirmées par la presse.

En cas d'urgence : Le Maire et les Adjointes sont disponibles sans délai.

Le Maire se tient à disposition chaque jour sur rendez-vous. Il peut se rendre à domicile, sur demande, pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

### **Heures d'ouverture de la Mairie :**

Les Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 / Les Mardi et Samedi de 9h00 à 12h00

Visitez le site web : [www.ydes.fr](http://www.ydes.fr)

Tous les Bulletins Municipaux, et donc, toutes les informations qui les contiennent, peuvent être consultés en permanence sur le site « Ydes.fr »

Mairie d'Ydes – 10 Place Georges Pompidou – 15210 YDES

Tél : 04.71.40.82.51 – Fax : 04.71.67.91.75

E.mail : [mairie@ydes.fr](mailto:mairie@ydes.fr) – Site : [www.ydes.fr](http://www.ydes.fr)

Rédacteur en Chef : Jean-Claude SAISSET

Crédits photos & illustrations : Mairie d'Ydes, Freepik.